



LEVÉE DU PREAVIS DE GREVE DES BTIV

A l'issue de la réunion de conciliation où étaient présents le Directeur des Services de la Navigation Aérienne Monsieur HAMY, assisté de l'adjoint « en route » de la Direction des Opérations, Monsieur COULARDOT, l'USAC-CGT a décidé de lever le préavis de grève pour la nuit du 9 au 10 janvier 2006.

L'étude, déjà entamée par la DSNA et la DO sur l'avenir des CIV rendra ses premières propositions au cours du prochain trimestre ; les syndicats seront ensuite consultés pour entamer un travail en commun.

A l'heure actuelle, aucune fermeture de CIV n'est actée.

Le DSNA a reconnu que le volet indemnitaire devait naturellement être examiné dans cette étude. Pour l'USAC-CGT, elle devra trouver sa conclusion dans le protocole 2006

Le DSNA s'est déclaré impressionné par l'augmentation de l'activité des CIV et reconnaît une nécessaire augmentation des effectifs pour continuer à rendre un service performant.

Nous avons insisté sur la nécessité d'un service CIV comprenant l'information aéronautique, l'information de vol et une partie du service d'alerte. Ce dernier point demande à être éclairci et approfondi de part et d'autre.

Cette mise à plat correspond aux attentes formulées dans le préavis de grève et une grande partie de nos demandes a été prise en compte.

Nous avons aussi déclaré que l'éventuelle fermeture des BRIA ne serait pas sans conséquence sur l'activité des différents BTIV.

L'USAC-CGT estime que cette conciliation a été constructive.
Bien entendu nous resterons vigilants sur les suites données.

Athis-mons, le 6 janvier 2006